



Village Pilote

FEUILLE DE ROUTE CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

ONG Village Pilote

2025-2030

SOMMAIRE

03

INTRODUCTION

- Avant propos
- Contexte de crise climatique
- Les enjeux de la feuille de route

07

PARTIE 1 : L'ENVIRONNEMENT, AU COEUR DE L'ÉCOLE DE LA VIE !

- Présentation de Village pilote
- Vision et valeurs
- Engagements

13

PARTIE 2 : L'ÉVOLUTION DE NOTRE ÉCOVILLAGE

- Nos réalisations en matière de protection de l'environnement
- L'éducation environnementale
- Notre diagnostic: empreinte carbone & déchet
- Un nouvel itinéraire

26

PARTIE 3 : VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- AXE 1 : Aménagement d'infrastructures durables et espaces verts
- AXE 2 : Autosuffisance Alimentaire et Hydrique
- AXE 3 : Transition Énergétique et restauration écologique
- AXE 4 : Sensibilisation à l'écologie

A group of people, including men and children, are working in a field. They are bent over, tending to small green plants in the ground. The background features a large, dense tree and a hazy sky. The overall scene is captured in a sepia or brownish tone. The word "INTRODUCTION" is overlaid in the center in a bold, yellow, stylized font.

INTRODUCTION



AVANT PROPOS

De nombreux experts et institutions scientifiques s'accordent sur l'urgence d'adapter les solutions de transition écologique aux besoins spécifiques des populations les plus fragiles. À Village Pilote, nous accueillons **400 jeunes âgés de 5 à 25 ans**, en situation de rupture en rue, en prison, ou exclus du système conventionnel. Leur marginalisation n'a jamais freiné leur potentiel, bien au contraire : elle révèle une force, une intelligence et une créativité remarquables. Le **"Tremplin du Lac Rose"** est un lieu où s'invente chaque jour une autre manière d'exister : plus respectueuse du vivant, plus solidaire. Ici, des jeunes souvent sans diplôme et parfois fragilisés par des années d'errance en rue, construisent, grâce à l'intelligence collective, à l'entraide, au travail de la terre et au partage du quotidien, un véritable modèle de résilience sociale et écologique.

Ce modèle n'est pas parfait, mais il est vivant, évolutif, et profondément humain. Il montre qu'avec peu de moyens mais beaucoup de volonté, il est possible d'inventer un autre avenir. Un avenir où la nature n'est pas un décor, mais une alliée. Où l'on se reconstruit en reconstruisant le monde. Où la santé du corps et celle de l'esprit vont de pair avec le respect de la planète.

Aujourd'hui, notre éco-village de **11 hectares** est confronté à de fortes pressions : tout autour, les terres sont érodées par l'exploitation intensive du sol; des trous béants aspirent notre terrain de sable, les arbres sont détruits. Notre village devient un refuge pour les oiseaux et la faune locale, et nous protégeons au mieux notre terrain grâce à un « rempart de mellifera », malheureusement bien fragile face aux pelleteuses mécaniques.

Plus que jamais, Village Pilote doit défendre son modèle environnemental afin qu'il devienne, comme le dit notre formateur en agriculture biologique, Blaise Diouf, le **« poumon vert »** de la zone. Cette feuille de route est un guide pour renforcer cet engagement envers notre nature. Elle trace les étapes, pose les bases, ouvre des perspectives. Elle témoigne de notre volonté de faire de ce lieu un espace inspirant, un exemple humble et réel d'une transition écologique et sociale réussie.

Lucie Boutrois

Directrice Programmes à Village pilote

Yaye Fatou Diop

Chargée de projet environnement



VILLAGE PILOTE DANS UN CONTEXTE DE CRISE CLIMATIQUE

La dégradation de l'environnement, amplifiée par le changement climatique, a des conséquences directes dramatiques sur les enfants dans le monde. Chaque année, plus de 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans meurent à cause de la pollution (OMS, 2017). Les catastrophes naturelles – inondations, tempêtes, séismes – perturbent leur éducation, leur sécurité et leur stabilité : entre 2000 et 2019, plus de 11 millions d'enfants en ont été affectés, et 30 000 écoles ont été détruites (GADRRRES, 2022). Au Sénégal, ces bouleversements touchent particulièrement les enfants et les jeunes en situation de précarité, que Village Pilote accompagne au quotidien. Nos équipes constatent les effets directs de ces bouleversements : les enfants en situation de rue, déjà vulnérables, sont parmi les premiers exposés à la dégradation de l'environnement. En période de froid ou de pluies, le nombre de jeunes accueillis dans nos centres augmente. Les conditions météorologiques extrêmes peuvent compliquer les maraudes et l'accès aux zones enclavées. L'environnement devient un facteur aggravant de l'exclusion sociale, en fragilisant davantage des lieux de vie déjà précaires.

Le consensus scientifique est sans équivoque : le dérèglement climatique entraîne une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes et accroît les vulnérabilités des populations les plus fragiles.



Nos équipes souhaitent s'inscrire pleinement dans une démarche de transformation de nos modes de consommation, et de promotion de modèles de vivre ensemble alternatifs. D'abord sur ses propres activités, en réduisant au minimum son empreinte écologique, notamment dans la gestion de ses approvisionnements, de ses infrastructures et de ses activités. Mais aussi, en alignant les activités futures de Village Pilote sur les objectifs climatiques mondiaux, notamment ceux définis par l'Accord de Paris, qui visent à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C.

Cependant, nous manquons encore d'outils d'orientation et de programmation pour concilier durablement action sociale et responsabilité écologique sur le long terme.

LES ENJEUX DE LA FEUILLE DE ROUTE

Consciente de sa responsabilité en matière d'impact environnemental, Village Pilote s'engage à formaliser une feuille de route environnementale. Elle vise à intégrer des pratiques durables dans toutes nos actions, avec des objectifs à court et long terme. Il s'agit de renforcer la cohérence de notre mission, de promouvoir une culture éco-responsable et de valoriser l'engagement écologique comme vecteur d'insertion pour les jeunes.

Cette feuille de route guidera nos initiatives vertes. Elle permettra de :



de planifier, d'anticiper et de rendre cohérente l'ensemble de nos actions environnementales



de contribuer à améliorer le bien-être physique et mental en valorisant leur engagement pour la planète et en améliorant le cadre de vie général



de développer des débouchés professionnels pour les métiers verts



**PARTIE 1 :
L'ENVIRONNEMENT,
AU COEUR DE L'ÉCOLE
DE LA VIE !**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION VILLAGE PILOTE



Depuis 1994, Village Pilote, ONG (Organisation Non Gouvernementale) franco-sénégalaise basée au Sénégal, se mobilise pour venir en aide aux Enfants en Situation de Rue (ESR).

Nous mettons à ce titre tous nos efforts au profit de la prévention, de la protection et de la réinsertion des enfants en danger.

NOS OBJECTIFS

01

Mettre en place un dispositif d'identification,

et de sensibilisation des enfants en rupture en vue de leur sortie de rue ou de prison

02

Favoriser leur réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle

à travers un programme complet et évolutif ;

03

Informers et sensibiliser tous les acteurs qui interviennent dans cette chaîne

(institutions locales et internationales, prisons, marabouts, familles, enfants, ...).



NOTRE ÉQUIPE

57

personnes aux profils et compétences variés

- animateurs spécialisés
- formateurs en alphabétisation, maraîchage, maçonnerie, électricité...
- responsables administratifs et financiers
- bénévoles et volontaires (Europe et Sénégal)

BENEFICIAIRES CHAQUE ANNÉE

- 1 500 jeunes sensibilisés lors des écoutes mobiles.
- 120 enfants de 5 à 13 ans issus de la rue sont quotidiennement pris en charge au Centre du Village Pilote du Lac Rose pendant l'année.
- 200 jeunes de 15 à 25 ans bénéficient d'une formation professionnelle au centre.
- Bénéficiaires indirects : les familles des enfants ainsi que les communautés d'origine sont sensibilisées lors des retours en famille.



NOTRE VISION ET NOS VALEURS

NOTRE VISION

Garantir un environnement durable :

- Où nos enfants pourront vivre en relation avec leur nature ;
- Où leur façon de vivre protégera la diversité et la fragilité de la biodiversité ;
- Où la santé du corps et l'équilibre psychologique seront aussi préservés par la santé de leur environnement.

NOS VALEURS

Responsabilité

envers les enfants que nous accueillons, envers les générations futures, et envers la nature.



Sobriété

encourager une façon de vivre moins polluante, avec une consommation proportionnelle aux besoins quotidiens, et qui optimise et valorise au mieux tous types d'équipement, de consommable, de fournitures mis à disposition au centre d'accueil. Le recyclage est systématiquement privilégié.

Résilience

elle concerne la résilience individuelle et collective en encourageant un apprentissage des contraintes écologiques et les capacités d'adaptation individuelles et spécifiques de chaque jeune.



Solidarité

valoriser la force collective, l'entraide et le vivre ensemble dans toutes les réflexions impliquant la transition écologique.



Éducation

transmettre les savoirs et les gestes pour devenir des acteurs du changement, au centre, mais aussi une fois de retour chez soi lorsque les jeunes deviennent autonomes.





NOS ENGAGEMENTS

À VILLAGE PILOTE

- 1** Réduire l'impact environnemental de notre structure (énergie, alimentation, gestion des déchets, mobilité).
- 2** Impliquer les enfants, les éducateurs, les familles et les partenaires dans une dynamique collective de transformation.
- 3** Encourager des innovations environnementales qui soutiennent de nouveaux modes de vie respectueux de la nature.
- 4** Soutenir les innovations environnementales qui valorisent les déchets (éco construction, énergies, réutilisation de matériels du quotidien).
- 5** Intégrer l'éducation à l'écologie dans les activités pédagogiques et quotidiennes.
- 6** Évaluer régulièrement nos progrès à l'aide d'indicateurs écologiques permettant d'appréhender l'évolution et l'impact de Village Pilote.



COMMUNS AU CYCLE COLLECTIF

Dans une optique de transition écologique, VP s'associe, en novembre 2024, au cycle collectif avec sept autres ONG humanitaires (ONG AGORA, CASADES, ALPHADEV, ONG CONCEPT, YMCA Sénégal, DEMTOU HUMANITAIRE, SOLTHIS Sénégal). Ce programme d'accompagnement lancé par Climate Action Accelerator en partenariat avec le collectif Suba et la PFONGUE, a pour objectif d'aider chaque ONG à élaborer une feuille de route environnementale qui reflète leurs engagements communs pour des modèles de développement durable, résilients et à faible émission de carbone. De ce fait nous nous engageons à :



- Mener par l'exemple et à agir en tant qu'ambassadeur du changement au sein de nos organisations et auprès de nos partenaires
- Faire de la protection de l'environnement et de la résilience climatique un axe intégré dans tous nos programmes et nos actions.
- Adopter des pratiques durables et bas-carbone pour réduire l'impact environnemental de nos interventions, à chaque étape de leur mise en œuvre.
- Mettre en place des actions concrètes pour réduire et mieux gérer nos déchets, que ce soit dans nos bureaux ou sur le terrain.
- Mobiliser et sensibiliser à la protection de l'environnement et la résilience climatique, auprès de nos équipes et des communautés avec lesquelles nous travaillons.
- Développer des partenariats stratégiques pour accélérer l'action climatique et environnementale afin de renforcer notre impact et d'agir de manière complémentaire.
- Travailler en réseau pour porter ensemble un plaidoyer commun et ambitieux en faveur d'une transition écologique dans nos secteurs et nos sociétés.

The image shows a traditional African eco-village. In the background, there is a large building with a prominent conical thatched roof and a long, low structure with several arched openings. The walls are made of reddish-brown earth. In the foreground, a sandy courtyard is where four people are engaged in a game, possibly soccer. One person is sitting on the ground, another is leaning over, and two others are standing. The overall scene is bathed in a warm, golden light, suggesting late afternoon or early morning. The text 'PARTIE 2 : L'ÉVOLUTION DE NOTRE ÉCOVILLAGE' is overlaid in a bold, yellow, sans-serif font in the center of the image.

**PARTIE 2 :
L'ÉVOLUTION DE
NOTRE ÉCOVILLAGE**



NOS RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La vision écologique est inscrite dans l'ADN de Village Pilote depuis la création de son centre d'accueil.

A- CONSTRUCTIONS BIOCLIMATIQUES

Village Pilote a choisi de construire son site du Lac Rose en suivant une architecture bioclimatique, une démarche qui consiste à utiliser des matériaux locaux et des techniques traditionnelles de construction qui tiennent compte des caractéristiques du climat pour ne pas le subir.

La construction bioclimatique en blocs de terre comprimée (BTC) allie savoir-faire traditionnel et innovations écologiques. Le BTC, fabriqué à partir de terre crue locale, nécessite très peu d'énergie grise pour sa production, contrairement aux matériaux industriels.

En valorisant les ressources naturelles disponibles sur place, cette technique réduit l'empreinte carbone des bâtiments tout en assurant un confort thermique naturel et durable. Elle favorise ainsi l'autonomie énergétique, limite les déchets de chantier et soutient une économie circulaire.

La construction des bâtiments bioclimatiques peut s'articuler autour d'autres initiatives écologiques dans la conception des réseaux d'eau et d'assainissement:





Les toilettes sèches :

- Sans eau, utilisation de copeaux de bois recyclé de la formation en menuiserie bois;
- Transformation des déchets en compost pour les haies de reboisement;
- Récupération dans un digesteur du méthane dégagé par les déchets pour avoir un gaz vert.

Le recyclage des eaux :

- Utilisation des eaux de pluie pour la douche, la lessive et le lavage des voitures et équipements;
- Récupération des eaux de douche et filtrage par un dégraisseur avant arrosage des arbres.

Assainissement et évacuation des eaux usées

Installation de 2 filtres plantés à écoulement vertical (avec l'entreprise FiltrePlante) :

Sans produits chimiques ni électricité, ce système naturel utilise les plantes et les micro-organismes présents dans le sol pour traiter les eaux usées des douches, buanderies et cuisine de Village Pilote.

En parallèle de l'installation des filtres plantés, l'ensemble des bénéficiaires (les jeunes du centre, le personnel) sont sensibilisés quotidiennement au bon usage de l'eau et à la pérennité de toutes les installations pour une prise de conscience de la problématique Eau et Assainissement au sein du centre.

Les espaces verts :

- Création d'un périmètre maraîcher autour des constructions
- Intégration d'espaces verts dans l'architecture des bâtiments (des contenants destinés aux plantes sont construits directement dans les murs ou au bord des fenêtres)



B. ÉLECTRIFICATION SOLAIRE

L'ensemble du centre est alimenté en énergie solaire depuis 2022. C'est une énergie renouvelable, propre et inépuisable qui joue un rôle clé dans la transition écologique. En captant la lumière du soleil à l'aide de panneaux photovoltaïques ou thermiques, elle permet de produire de l'électricité ou de la chaleur sans émettre de gaz à effet de serre, de déchets toxiques, ou de pollution dans l'air en lien avec les activités quotidiennes de Village Pilote.

Accessible et adaptable, l'énergie centralisée par les panneaux solaires UNISOLAR installés permet l'autonomie énergétique des bâtiments de formation professionnelle, de la cuisine, et du bureau central. Un petit groupe électrogène est également installé pour couvrir les pics d'activités si nécessaire.

C. L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



- Le maraîchage et l'arboriculture sont bien plus qu'une formation proposée par Village pilote : c'est aussi un moyen d'atteindre l'objectif de devenir autosuffisant en fruits et légumes. Aucun pesticide ni produit chimique n'est utilisé pour le maraîchage. C'est un moyen de développer et d'inculquer aux jeunes des méthodes traditionnelles de culture, respectueuse de la nature. Village Pilote exploite des produits locaux qui ont parfois été mis de côté au profit de produits importés (Mil, Nebeday, Niébé, Gombo) et les valorisent en formation "restauration collective". D'autres cultures plus conventionnelles sont pratiquées comme la tomate, la carotte, l'aubergine, l'oignon
- une serre dédiée à la fabrication de semences biologiques (poivrons, tomates) a été construite.





D. CIRCUITS COURTS ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Village pilote valorise les circuits courts, les achats locaux et tend vers l'autosuffisance alimentaire. Tous les produits cultivés ou transformés sur le centre sont destinés à la consommation directe par les enfants et les équipes. Cette démarche permet non seulement de garantir une alimentation saine et maîtrisée, mais aussi de réduire l'empreinte écologique liée au transport, à l'emballage et à la distribution industrielle.

atelier de transformation alimentaire: le laboratoire de transformation alimentaire permet de mieux conserver sur du long terme les aliments issus de l'agriculture biologique, d'éviter les pertes ou gaspillages des produits non consommés à temps, et de développer les activités génératrices de revenu pour l'association.

Nous sommes en mesure de créer des confitures, sirops, jus, et sachets de thé.



ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Le lancement des projets écologiques doit s'accompagner d'une éducation environnementale visant à l'appropriation des initiatives vertes pour que chacun.e devienne un acteur engagé.

L'éducation environnementale permet d'éveiller la sensibilité des jeunes à des problématiques nouvelles, et nourrit en eux des valeurs fondamentales comme la responsabilité, le respect et la solidarité.

Parmi les outils utilisés, nous avons :

- Les causeries (discussions collectives et participatives) autour des liens entre santé - environnement – citoyenneté ;
- Prise en charge et interaction avec les animaux domestiques du centre ;
- Recyclage de matériaux pédagogiques dans nos ateliers de formation ;
- Reboisement et Régénération assistée d'arbres fruitiers par les jeunes
- Set-Sétal (opérations de nettoyage collectif) au centre, au village voisin, à la plage et sites écologiques
- Jeux et apprentissages ludiques autour de la préservation de l'environnement

QUEL DIAGNOSTIC ? NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE EN 2025

Village pilote a mené un diagnostic de son impact environnemental, avec l'appui du Climate Action Accelerator (CAA) sur deux postes de pollution :

- l'empreinte carbone
- l'empreinte déchet

L'objectif de ces deux monitoring est de prendre en compte chaque mouvement, ressource et consommation au sein de Village Pilote, afin de chiffrer avec rigueur les quantités de déchets que nous produisons, et de comprendre comment optimiser nos dépenses en lien avec nos émissions carbone et notre production de déchets.



EMPREINTE CARBONE

Le monitoring des émissions de gaz à effet de serre (GES) joue un rôle crucial. En assurant un suivi régulier et précis, il permet d'identifier les principales sources d'émission et d'orienter les efforts vers des actions concrètes de réduction.

Méthodologie adoptée :

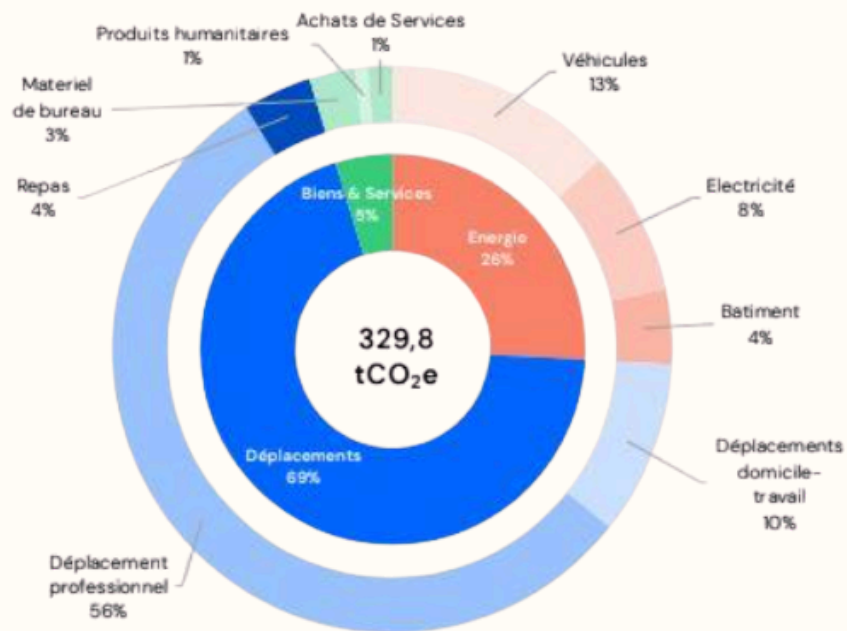
- Il faut noter qu'il y a eu une difficulté d'accès à nos données pour calculer précisément notre empreinte carbone effective sur les années précédentes dans le temps imparti. Ainsi, nous avons calculé notre empreinte carbone prévisionnelle (sur la base des activités prévues sur l'année 2026). L'année de référence de nos calculs est 2026 (projections);
- L'empreinte carbone prévisionnelle, bien qu'elle soit au plus proche de notre empreinte réelle, est supérieure à notre empreinte carbone effective car les activités prévisionnelles sont supérieures à ce qui est réalisé, conditionnées à l'acquisition de nos ressources.
- Nous avons compilé la superficie de nos bâtiments, le nombre de jeunes et de ressources humaines mobilisés, le kilométrage de tous les déplacements réalisés, et tout autre type de dépenses saisies dans notre comptabilité.
- L'ensemble de ces données a été intégré dans l'outil Humanitarian Carbon Calculator (HCC développé par le CICR) afin de rendre des résultats en adéquation avec la réalité.
- Une évaluation réussie de l'empreinte carbone nécessite également l'utilisation de méthodologies réputées. L'évaluation utilise des méthodologies et des lignes directrices reconnues, tels que le GHG protocol et la norme ISO 14064, afin de garantir la cohérence, la crédibilité et la comparabilité des résultats.





Résultats :

Graphique 1: Les émissions annuelles de CO2 de Village Pilote



329,8 tCO₂e réparti en :

Déplacements 69%

- Déplacement professionnel 56%
- Déplacements domicile-travail 10%
- Repas 4%

Energie 26%

- Véhicules 13%
- Electricité 8%
- Batiment 4%

Biens et services 5%

- Matériel de bureau 3%
- Produits humanitaires 1%
- Achats de services 1%



Village Pilote émet

329,8 tCO₂e¹

par an, ce qui représente l'impact climatique de 65 foyers sénégalais.

En 2023, la moyenne d'émission de CO₂ est de 0,65 tCO₂e par habitant au Sénégal, et de 6,6 tCO₂e par personne dans le monde.

Entre 2024 et 2025, Village Pilote a un taux d'émission de

1,6 tCO₂e par personne

Cela reste 5 fois inférieur à la moyenne mondiale.

Le déplacement effectué combiné avec le carburant consommé représente

82 %

de nos émissions ; ce qui s'inscrit dans les habitudes nationales.

La complexité des opérations telles que les écoute-mobiles, rendez-médicaux, états civils, médiations familiales, approvisionnement du centre d'accueil distant de 40 km des bureaux témoigne plus de 50% de nos émissions de GES

13,19 tCO₂e

sont émises par employé village pilote chaque année.

Mise en place d'un transport collectif pour nos fonctionnaires qui émet

+ 30 tCO₂e

sur l'année.

Il faudrait

33 ha de forêt ou planter 236 arbres

pour compenser nos émissions estimées à 329,8 tCO₂.

1 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone



LIMITES DU MONITORING CARBONE

La collecte carbone s'est effectuée d'une part avec le prévisionnel d'achats et budgétaire en 2025 et d'autre part sur les dépenses réalisées en 2024

La conversion du montant de carburant en volume acheté. La fluctuation des prix d'essence et de diesel dans l'année se répercute sur la pollution réelle du carburant consommé.

EMPREINTE DÉCHET

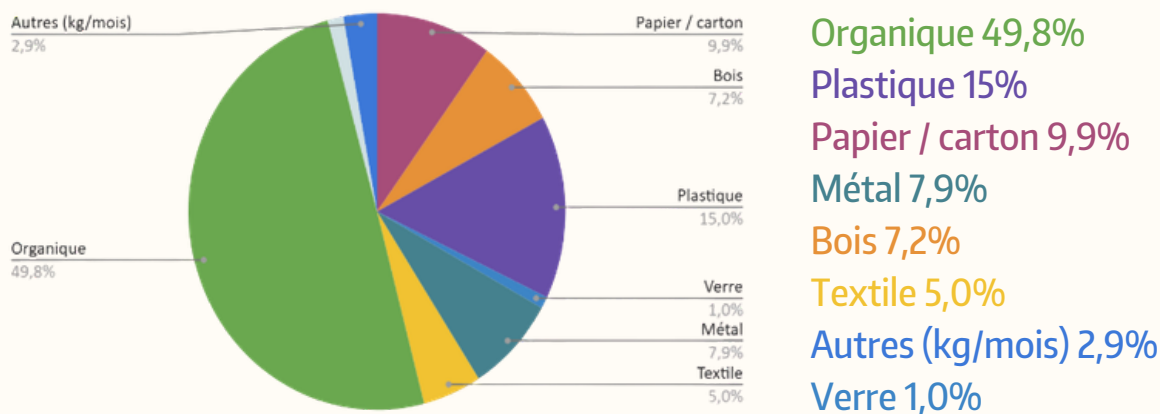
Méthodologie adoptée:

Le monitoring (caractérisation et suivi) des déchets permet de collecter des données précises et fiables sur les déchets solides produits.

Les déchets ont été quantifiés (poids et volume) pour chaque service, projet ou activité, et par type. La typologie des déchets doit être déterminée en fonction des activités et en collaboration avec les usagers. Différentes familles de déchets :



- Les déchets généraux/organiques
- Les déchets médicaux/dangereux
- Les déchets plastiques
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets en verre



Afin de quantifier les déchets générés par ces précédentes opérations effectuées, un suivi rigoureux de la production de déchets a été mis en place entre mi-février et mi-mars 2025. Grâce à l'engagement enthousiaste des jeunes et des animateurs, nous avons collecté et pesé tous les déchets solides triés par types et produits pendant 31 jours. Cette opération a concerné l'espace du Village Pilote du Lac Rose (11 hectares) ainsi que les bureaux administratifs basés à Yoff-Dakar.

Village Pilote a produit en un mois 675,27 kg de déchets généraux dont 96,4 % sont produits au centre d'accueil du Lac rose.

Le centre nourrit environ 120 personnes chaque jour, ce qui justifie les déchets organiques comme les déchets les plus importants, estimés à 336,25 kg. Et 90% de ces déchets sont valorisés pour le compostage et l'alimentation des animaux.

Aucune alternative autre que la poubelle pour le papier/carton quantifié à plus de 60kg en 31 jours.

Les 30 kg de déchets textiles qui finissent à la poubelle, sont assez fréquents en raison des dons vestimentaires qui arrivent souvent en fin de vie avant leur utilisation au centre.

Le déchet le plus critique à gérer au niveau du centre reste le plastique. 100 kg en un mois !

Cependant, une nuance importante à apporter est que Village Pilote réutilise et récupère des produits de seconde main d'une centaine de donateurs chaque année. Il existe également des volumes importants d'emballage pour le transport des produits.

Le métal, environ 50 kg en cette période de monitoring, est le déchet le plus précieux aux alentours... très réclamé par les récupérateurs de ferraille.

Le bois collecté (48 kg) est destiné à l'entretien des toilettes sèches et le chauffage.

Le verre, le déchet le plus rare au centre d'accueil (1%) est directement recyclé dans les chantiers de BTP.

Grâce à ces évaluations de déchets et de nos émissions carbone, nous avons constaté que notre activité a une empreinte écologique réelle. Nous souhaitons mettre en place une feuille de route clairement définie pour tendre vers le 0 émissions et le 0 déchets.



UN NOUVEL ITINÉRAIRE !

Village Pilote aspire à se positionner parmi les acteurs internationaux déterminés à lutter pour la prise en compte des enjeux environnementaux les plus urgents, en adoptant notamment deux principes clés en termes de gouvernance environnementale : la prévention des dommages environnementaux et la promotion de la durabilité.

Ces principes se traduisent par des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation (comme le reboisement par exemple). Ce cheminement nécessite que notre feuille de route s'inscrive pleinement dans les orientations environnementales de l'UEMOA. Ainsi, l'agroécologie, la construction durable, ou la promotion de mode de consommation éco-responsable sont trois secteurs dans lesquels Village Pilote s'inscrit.

Dans sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), document de référence au titre de l'accord de Paris sur le climat, le Sénégal s'engage à réduire ses émissions de GES de - 29%² entre 2025 et 2030.

Dans la volonté de s'aligner aux objectifs de cette CDN, Village Pilote s'engage à la transformation et la responsabilité de ses actions, avec le verdissement du secteur de l'énergie, la gestion durable des déchets et l'éducation des jeunes à l'environnement.

Nos efforts se constitueront sur des 4 grands axes comme suit :

- **Aménagement d'infrastructures durables et espaces verts**
- **Autosuffisance alimentaire et hydrique**
- **Transition énergétique et reboisement**
- **Sensibilisation à l'écologie**

² Les engagements de la CDN sont regroupés en deux scénarios : un scénario inconditionnel où le pays s'engage à réaliser ses actions climatiques avec ses propres ressources. Et un scénario conditionnel où les actions dépendent du soutien financier et technologique de la communauté internationale.



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Aménagement d'infrastructures durables

Autosuffisance alimentaire

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



15 VIE
TERRESTRE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Transition énergétique

Sensibilisation à l'écologie

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Chaque action, chaque initiative s'inscrit dans la lignée des objectifs du Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU pour l'horizon 2030:

- Aménagement d'infrastructures durables s'inscrit dans l'ODD 11 (Villes et communautés durables) et ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)
- Autosuffisance alimentaire s'inscrit dans ODD 12 (Consommation et production responsables) et ODD 15 (Vie terrestre)
- Transition énergétique s'inscrit dans ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure)
- La sensibilisation à l'écologie s'inscrit dans l'ODD 12 (Consommation et production responsables)

A young boy in a light grey t-shirt and dark shorts is walking away from the camera on a dirt path. He is carrying a young child on his back. The child is looking back over their shoulder towards the camera. The background is filled with lush green foliage. To the right, another person in a green shirt and a cap is partially visible, walking in the same direction. The overall scene is set in a rural, natural environment.

PARTIE 3 :
VERS LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

LES PISTES DE SOLUTIONS TRANSFORMATRICES

AXE I : Aménagement d'infrastructures durables et espaces verts

L'approche adoptée par l'association Village Pilote pour l'aménagement d'infrastructures durables repose sur une intégration harmonieuse des solutions écologiques, participatives et innovantes, en plaçant les jeunes et les animateurs au cœur de la conception des espaces en fonction des besoins identifiés.

Action I : Installation d'un système de collecte, de tri et de recyclage des déchets

Objectifs de l'action

1.1. Réduire la quantité de déchets produits et améliorer leur tri à la source

1.2. Optimiser la valorisation des déchets par le recyclage et la transformation

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Mettre en place un système de tri sélectif au sein du VPLR et des bureaux, avec des poubelles dédiées: plastique, métal, papier, déchets organiques

1.1.2. Former les équipes et les jeunes à adopter des gestes de tri au quotidien, en intégrant des ateliers pratiques et des supports visuels.

1.1.3. Réduire les déchets non recyclables en favorisant l'achat de produits durables, réutilisables ou recyclables et collaboration un prestataire spécialisé dans la récupération des déchets médicaux sensibles

1.1.4. Mieux encadrer l'élimination des déchets médicaux : les médicaments périmés sont rapportés systématiquement à la pharmacie

1.2.1. Collaborer avec des prestataires externes pour recycler 100 % des déchets solides non triés sur place (ex. : déchets électroniques, textiles).

1.2.2. Recycler systématiquement les déchets plastiques, métalliques et papier dans nos activités éducatives et formation d'abord, puis via des opérateurs spécialisés

1.2.3. Sensibiliser les jeunes aux filières de recyclage et aux métiers de la valorisation des déchets, en lien avec les formations professionnelles locales.



1.3. Impliquer les jeunes dans une culture durable du tri et du recyclage

1.3.1. Créer des ateliers participatifs sur la transformation des déchets (ex. : compostage, upcycling) et leur lien avec l'économie circulaire.

1.3.2. Associer les jeunes à des projets concrets (ex. : création d'objets recyclés, visites de centres de tri) et causerie 1 fois par mois

1.4. Renforcer les liens entre gestion des déchets et insertion professionnelle

1.4.1. Établir des partenariats avec des centres de formation professionnelle pour intégrer des modules sur le recyclage et la valorisation des déchets.

1.4.2. Promouvoir les métiers verts (ex. : technicien de tri, agent de valorisation auprès des jeunes) en organisant des rencontres avec des professionnels du secteur.

Pôles concernés

- Prise en charge
- Apprentissage
- Insertion professionnelle

Échéance

2027 - Semestre 1

Action II : Innovation dans nos constructions bioclimatiques

Objectifs de l'action

1.1. Expérimenter et adopter des techniques de construction innovantes et écologiques

1.2. Promouvoir des techniques architecturales bioclimatiques et ancrées dans les traditions locales

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Tester la fabrication de briques à base de plastique recyclé et de typha, en collaboration avec des artisans locaux et des experts en éco-construction.

1.1.2. Former les équipes et les jeunes à adopter des gestes de tri au quotidien, en intégrant des ateliers pratiques et des supports visuels.

1.2.1. Adapter les designs architecturaux aux conditions climatiques locales (ventilation naturelle, isolation thermique, utilisation de la lumière naturelle).

1.2.2. Valoriser les savoir-faire traditionnels (ex. : techniques de construction en terre, matériaux d'isolation naturels) en les combinant avec des innovations modernes.

1.2.3. Former les artisans et les jeunes du Village Pilote à ces techniques, pour pérenniser leur utilisation et créer des emplois locaux.



1.3. Valorisation des achats en circuits court pour réduire l'empreinte carbone

1.3.1. Identifier et soutenir les fournisseurs locaux de matériaux (typha, terre, sable, etc.) pour créer un circuit court d'approvisionnement.

1.3.2. Mettre à jour et multiplier les supports de communication des techniques de construction Village Pilote, pour développer les opportunités de chantiers externes (AGR) et sensibiliser le grand public aux techniques de construction bioclimatique mises en place à VP

Pôles concernés

- Apprentissage
- formation BTP

Échéance

2029 - Semestre 1

Action III : Créer des espaces verts fonctionnels pour améliorer le confort thermique et la biodiversité

Objectifs de l'action

1.1. Intégrer des jardins et des espaces végétalisés dans la conception des infrastructures

Mise en œuvre de l'action

1.1.1 Intégrer des jardins (toits, façades, cours intérieures) pour rafraîchir naturellement les espaces et réduire les îlots de chaleur.

1.1.2. Planifier des zones ombragées avec des arbres locaux (ex. : baobabs, acacias) pour offrir des espaces de repos et limiter l'utilisation de climatisation.

1.1.3. Favoriser la plantation d'espèces endémiques pour soutenir la biodiversité locale et réduire les besoins en arrosage.

1.2. Concevoir des infrastructures bioclimatiques où les espaces verts jouent un rôle central dans la gestion des ressources

1.2.1 Utiliser les espaces verts pour la gestion des eaux pluviales (bassin de rétention, jardins filtrants) afin de réduire les risques d'inondation et de recharger les nappes phréatiques.

1.2.2 Créer des corridors écologiques entre les bâtiments pour faciliter la circulation de la faune et améliorer la connectivité des écosystèmes.

1.2.3. Former les jeunes à l'intégration systématique des espaces verts dans les plans de construction (ex. : choix des plantes, système de foyers améliorés)

Pôles concernés

Apprentissage - BTP

Échéance

2030 - Semestre 2



AXE II : Autosuffisance Alimentaire et Hydrique

Approche

Adopter la GIRE et l'Agroécologie pour :

- Assurer un approvisionnement hydrique et alimentaire adéquat
- Favoriser des techniques agricoles respectueuses du bien-être animal et écologique.
- Accompagner la mise en place de l'économie circulaire.
- Combine des techniques d'irrigation goutte-à-goutte, la réutilisation des eaux usées traitées et les techniques d'agroécologie pour optimiser l'utilisation de l'eau en agriculture.

Action I : Approvisionnement en eau

Objectifs de l'action

1.1. Garantir un approvisionnement en eau courante et agricole de qualité, en quantité suffisante pour les besoins quotidiens

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Construction d'un forage de <400 mètres de profondeur (obtention de l'autorisation par l'OFOR) pour assurer un débit suffisant, en collaboration avec des hydrogéologues et hydrogéoliciens pour assurer la durabilité de la démarche

1.1.2. Installer des systèmes de pompage solaires pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et assurer une distribution continue.

1.1.3. Mettre en place un réseau de distribution (bornes-fontaines, robinets) pour faciliter l'accès à l'eau potable dans les zones clés du centre (écoles, espaces communs, jardins).

1.1.4. Contrôler régulièrement la qualité de l'eau (tests microbiologiques et chimiques) pour prévenir les risques sanitaires.

1.2. Assurer une gestion durable des points d'extraction et de la ressource en eau, selon l'application stricte des principes de la GIRE

1.2.1. Formaliser un comité de gestion de l'eau Village Pilote afin d'anticiper tous les enjeux de gestion: utilisation rationnelle, maintenance préventive des équipements (pompes, canalisations)

1.2.2. Limiter les prélèvements pour éviter la surexploitation de la nappe et respecter le taux de recharge artificielle si nécessaire

1.2.3. Protéger les zones de captage (clôtures, reboisement) pour éviter la pollution et l'érosion.

1.2.4. Former tous les animateurs de Village Pilote aux bonnes pratiques et à la surveillance et à l'entretien des infrastructures (comités de gestion de l'eau).



1.3. Installer un point de distribution d'eau à l'entrée du Village Pilote

1.3.1. Un nouveau point d'eau est disponible dans une zone où il existe des difficultés d'accès à l'eau potable.

1.3.2. Une gestion éthique et transparente de ce point d'eau sera formalisé.

Équipe responsable au sein de VP

- Direction VP
- pôle apprentissage
- pôle prise en charge

Échéance

2026 - Semestre 1

Action II : Autonomie en viandes et légumes (objectif : 50%)

Objectifs de l'action

1.1. Développer une production agricole et animale intégrée pour une autonomie alimentaire durable

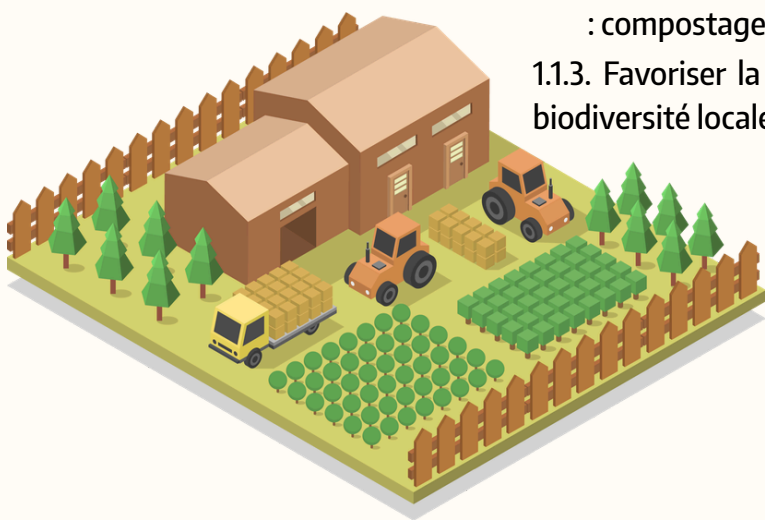
Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Étendre les surfaces cultivées en agroforesterie et maraîchage biologique : Augmenter le nombre d'hectares dédiés aux cultures associées pour diversifier la production.

1.1.2. Développer l'élevage artisanal:

- Élevage bovin : Privilégier une alimentation bio (foin, résidus de cultures, herbes "mauvaises" valorisées) pour réduire les coûts et améliorer la qualité de la viande
- Apiculture : Installer des ruches avec des espèces d'abeilles locales adaptées au climat, et intégrer des espèces attractives pour les abeilles (ex. : fleurs mellifères locales) pour soutenir l'apiculture et la pollinisation.
- Pisciculture : Créer des bassins pour l'élevage de poissons (ex. : tilapia) en utilisant les déchets organiques comme nourriture (ex. : compostage des résidus de légumes)

1.1.3. Favoriser la plantation d'espèces endémiques pour soutenir la biodiversité locale et réduire les besoins en arrosage.





1.2. Renforcer les compétences locales via un module de formation en agriculture biologique et élevage intégré

1.2.1. continuer à développer la formation en maraîchage biologique sur les techniques d'agroforesterie, de maraîchage bio, et d'élevage artisanal (bovins, volailles, abeilles, poissons).

1.2.2. développer de nouvelles pratiques: production de semences biologique, la gestion intégrée des ruches, l'alimentation animale biologique.

1.3. Développer des partenariats et favoriser l'échange des savoirs

1.3.1. Organiser des visites entre fermes pour partager les bonnes pratiques.

1.3.2. Collaborer avec des coopératives locales pour développer les Activités Génératrices de Revenues en lien avec l'agroforesterie de Village Pilote. Sensibiliser les consommateurs à l'importance de l'agriculture biologique.

1.3.3. Valoriser l'amélioration de la santé physique et mentale des jeunes : satisfaction des jeunes améliorée grâce à l'activité générée au centre, meilleur apport nutritionnel des repas, et meilleure santé par l'agriculture saine et respectueuse de l'environnement.

Équipe responsable au sein de VP

Pôle apprentissage -
formation agricole

Échéance

2030 - Semestre 2

Action III : Autonomie en pain

Objectifs de l'action

1.1. Installer un four solaire et former les jeunes à la fabrication autonome de pain

1.2. Établir des partenariats avec des entreprises privées pour sécuriser l'approvisionnement en farine et renforcer la durabilité du projet

Mise en œuvre de l'action

1.1.1 Choisir un modèle adapté aux besoins locaux (capacité, résistance, facilité d'utilisation) et produire du pain quotidiennement pour couvrir les besoins du centre.

1.1.2. Former les jeunes à son utilisation, à la préparation de la pâte, et à la cuisson du pain (recettes locales, gestion des températures)

1.2.1. Collaborer avec des partenaires privés:

- Négocier des tarifs préférentiels ou des dons de farine pour soutenir la production locale.
- Encourager la culture de céréales locales (mil, sorgho) pour produire une farine alternative et développer un pain local
- encourager des AGR et vendre aux communautés voisines.

Équipe responsable au sein de VP

Pôle apprentissage - formation
restauration collective

Échéance

2028 - Semestre 1



Action IV : Activités transformatrice et génératrice de revenu

Objectifs de l'action

1.1. Développer une unité de transformation et de conditionnement des produits alimentaires locaux pour générer des revenus

1.2. Développer l'espace dédié à l'activité de transformation alimentaire

1.3. Obtenir les autorisations nécessaires et commercialiser les produits transformés pour créer une source de revenus durable

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Transformer et conditionner les produits cultivés au centre afin de réduire les pertes post- agricoles: Produire des confitures, sirops, poudres (moringa, bissap), et conserves en utilisant des recettes locales et des ingrédients issus des cultures du Village Pilote.

1.1.2. Améliorer les règles d'hygiène et de sécurité: Former les jeunes aux bonnes pratiques d'hygiène professionnelles (nettoyage, désinfection, port de vêtements adaptés).

1.2.1. Aménager un espace dédié conforme aux normes sanitaires (sols lavables, ventilation, stockage sécurisé) et réaliser un cahier des charges dédié à l'activité.

1.1.2. Améliorer les règles d'hygiène et de sécurité: Former les jeunes aux bonnes pratiques d'hygiène professionnelles (nettoyage, désinfection, port de vêtements adaptés).

1.3.1. Identifier les démarches administratives pour l'agrément sanitaire et l'autorisation de vente.

1.3.2. Développer des canaux de commercialisation: Vendre les produits localement (marché de proximité ou partenaires dans dakar), Créer une marque "Village Pilote" pour valoriser l'origine locale et biologique des produits avec un marketing adapté à l'esprit de l'association.

1.3.3. Assurer la pérennité économique en formant les jeunes à la gestion d'une micro entreprise Village Pilote, et à la formation à créer leur propres AGR à termes. Réinvestir une partie des revenus dans l'amélioration des équipements ou le développement de nouveaux produits.

Équipe responsable au sein de VP

Pôle apprentissage -
formation agricole

Échéance

2028 - Semestre 2



AXE III : Transition Énergétique et restauration écologique

Approche par l'Agroforesterie et les Services Écosystémiques

- l'agroforesterie intègre les arbres dans les systèmes agricoles pour améliorer la fertilité des sols, la biodiversité et la résilience climatique. Les arbres fournissent ombres, fruits, bois, et fixent le carbone.
- Efficacité énergétique et sobriété: combine la réduction des besoins énergétiques et l'utilisation optimale des ressources disponibles.
- Privilégier les solutions locales (solaire, éolien) pour réduire la dépendance aux réseaux centralisés et aux énergies fossiles.

Action I : Mobilité verte

Objectifs de l'action

1.1. Optimiser le covoiturage pour réduire l'empreinte carbone

1.2. Garantir un parc automobile éco-responsable et sécurisé

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Organiser systématiquement des trajets partagés pour les déplacements professionnels récurrents.

1.1.2. Rationaliser l'utilisation des voitures lorsque le voyage ne concerne qu'une personne : reporter si possible les déplacements si une voiture de 5 places transporte moins de 3 personnes, proposer des alternatives si possible (visioconférence).

1.2.1. Planifier des contrôles techniques annuellement et des révisions préventives pour éviter les pannes et les émissions excessives.

1.2.2. Former les conducteurs à l'éco-conduite pour réduire l'usure des véhicules et la consommation de carburant.

1.2.3. Former à l'utilisation du tableau de bord pour suivre l'état du parc et les économies réalisées (carburant, CO₂).

Équipe responsable au sein de VP

- Service Administratif
- l'ensemble des pôles

Échéance

2026 - Semestre 2



Action II : Bureaux Verts

Objectifs de l'action

1.1. Promouvoir un espace de travail collaboratif et sobre en ressources

1.2. Adopter des équipements et pratiques sobres en énergie

1.3. Ancrer une culture éco-responsable via une charte engageante

Mise en œuvre de l'action

1.1.1 Réorganiser les locaux : Créer des zones de coworking modulables.

1.1.2. Créer un guide de respect des bonnes pratiques pour optimiser la consommation d'électricité au bureau.

1.2.1. Remplacer 100 % des équipements énergivores par des alternatives durables et réduire la consommation énergétique des bureaux de 20 %

1.2.2. Privilégier le matériel reconditionné : Acheter des ordinateurs et imprimantes reconditionnés pour limiter l'impact environnemental.

1.2.3. Installation de poubelles de tri pour les différents déchets et contractualiser avec des organismes de recyclage et de valorisation des déchets bureautiques.

1.3.1. Organiser des ateliers pratiques : Former les équipes aux gestes éco-responsables (ex : recyclage, réduction du gaspillage papier, utilisation de fournitures durables, éteindre les écrans le soir, utiliser les modes économie d'énergie).

1.3.2. Valoriser les bonnes pratiques : Récompenser les équipes les plus engagées (ex : challenges mensuels, reconnaissance interne).

Équipe responsable au sein de VP

Service administratif et logistique

Échéance

2028 - Semestre 1

Action III : Des modes de cuissons respectueux de l'environnement

Objectifs de l'action

1.1. Remplacer le gaz fossile par d'autres technique écologique comme le biogaz

1.2. Valoriser 100 % des déchets organiques et agricoles en biogaz ou compost

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Installer un biodigesteur pour transformer les déchets organiques en biogaz.

1.1.2 Adapter les équipements après un premier test: si la quantité de biogaz émise est suffisante, remplacer les fours, plaques de cuisson et chaudières pour qu'ils soient compatibles avec le biogaz.

1.1.3. Établir un approvisionnement durable : Créer un circuit de collecte des déchets organiques (restes de cuisine, déchets agricoles) pour alimenter le biodigesteur en continu.

1.1.4. Former le personnel : Sensibiliser les équipes de cuisine à l'utilisation du biogaz, à son stockage sécurisé et à la maintenance des équipements.

1.2.1. Mettre en place un système de tri : Installer des poubelles dédiées aux déchets organiques dans les cuisines et les espaces de restauration, et former le personnel au tri sélectif.

1.2.2. Utiliser le digestat : Valoriser les résidus de la biodigestion (digestat) comme engrais naturel pour les cultures locales ou les espaces verts. Utiliser les déchets issus de l'aviculture, de l'élevage bovin comme matière première pour le biogaz.

Équipe responsable au sein de VP

- Service administratif et logistique
- pôle prise en charge
- pôle apprentissage

Échéance

2030 - Semestre 2

Action IV : Energie verte

Objectifs de l'action

1.1. Équiper 100 % des extensions de bâtiments du VPLR en panneaux solaires

1.2. l'utilisation des groupes électrogènes devient nulle

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Installation progressive : Prioriser les bâtiments les plus énergivores et installer des panneaux solaires avec des onduleurs et batteries pour stocker l'énergie en fonction de l'évolution des besoins et des nouvelles infrastructures.

1.1.2. Maintenance : développer la formation "électricité" pour continuer former des jeunes à l'entretien de panneaux solaires.

Équipe responsable au sein de VP

- Service administratif et logistique
- pôle prise en charge
- pôle apprentissage

Échéance

2026 - Semestre 1



Action V : Compensation des émissions de CO₂ quantifiées en 2025 par le reboisement agroécologique

Objectifs de l'action

1.1. Lutter contre la surexploitation des sols et restaurer les écosystèmes locaux

1.2. Protéger le centre d'accueil par une barrière verte et réduire l'empreinte écologique

1.3. Projet de parcours botanique récréatif et pédagogique pour valoriser la biodiversité

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Reboiser 4 hectares en zone à risque avec des espèces locales adaptées, pour stabiliser les sols et favoriser la biodiversité.

Nous reboiserons un objectif de 1 hectare par an jusqu'en 2030, pour un total de 4 hectares pour un minimum de 250 arbres.

1.1.2. les reboisements comprendront aussi des reboisement agro écologique pour diversifier la formation en maraîchage biologique.

1.2.1. Installer une barrière verte sur l'ensemble du périmètre frontalier du centre d'ici 18 mois, pour limiter l'érosion, créer un microclimat favorable et servir de brise-vent naturel.

1.2.2. Sélectionner des espèces adaptées : Privilégier des plantes locales résistantes à la sécheresse et à croissance rapide (ex : acacias, jatropha, haies vives) et planter des espèces peu consommatrice d'eau comme leucaena, eucalyptus et l'anacardier pour la protection maraîchère.

1.2.3. Sensibiliser : Expliquer le rôle écologique et protecteur de la barrière verte (réduction des poussières, habitat pour la faune, etc.)

1.3.1. Concevoir le parcours : Définir un trajet avec des zones thématiques (plantes endémiques, aromatiques, médicinales) et des panneaux pédagogiques.

1.3.2. Planifier les plantations : Choisir des espèces utiles pour la phytothérapie, l'alimentation ou l'artisanat local, en collaboration avec des experts en botanique.

1.3.3. Organiser des ateliers : Proposer des sessions d'apprentissage sur l'identification des plantes, leurs usages traditionnels et leur culture durable.

1.3.4. Ouvrir au public : Faire du parcours un outil de sensibilisation pour les visiteurs, les écoles partenaires et les communautés locales, en mettant l'accent sur la préservation de la biodiversité.

Équipe responsable au sein de VP

- Pôle prise en charge
- Pôle apprentissage

Échéance

2030 - Semestre 2



AXE IV : Sensibilisation à l'écologie

L'approche va associer les outils artistiques et éducatifs aux méthodes de sensibilisation. En alliant les dimensions pédagogique, artistique, ludique participative à l'écologie, nous pensons améliorer l'impact sur les jeunes pour :

- Engager dans des actions concrètes respectueuse de l'environnement
- Modifier profondément les perceptions
- Encourager la prise d'initiative, l'éveil du leadership en matière d'écologie sur l'individu et son rapport au collectif

Action I : Valoriser notre politique de donation au service de l'environnement

Objectifs de l'action

1.1. Valoriser des produits de seconde main en réduisant les déchets des donateurs

1.2. Sensibiliser les donateurs à l'impact environnemental de leurs dons et promouvoir le recyclage

1.3. faire de Village Pilote un système qui valorise une consommation raisonnée, adaptée aux besoins et qui combat le "tout jetable"

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Maximiser la réutilisation des objets donnés (jouets, objets décoratifs, équipements sportifs) pour éviter leur mise en décharge et réduire la production de déchets, et sensibiliser sur les objets réutilisables.

1.1.2. Mettre en place un système de tri rigoureux pour évaluer la qualité et la réutilisabilité des objets donnés.

1.1.3. Collaborer avec des associations locales, écoles ou centres communautaires pour redistribuer les objets en bon état.

1.2.1. mettre en place un indicateur de suivi sur les "certificats de dons matériels" avec la donnée chiffrées (Cf. "Votre don a permis d'éviter X emballages plastiques et Y kg de déchets textiles").

1.2.2. Créer des supports visuels (infographies, vidéos) montrant le cycle de vie des objets et l'impact de leur réutilisation, afin d'engager les donateurs et partenaires sur l'importance de la réutilisation, du recyclage et de la réduction des déchets.

1.3.1. Ateliers "zéro déchet" : Organiser des sessions pratiques (ex : customisation d'objets, réparation de jouets, upcycling de textiles).

1.3.2. développer la créativité des jeunes autout de la réutilisation de produits et matériaux.

Pôle concerné

Service administratif et logistique

Échéance

2027 - Semestre 1

Action II : Optimiser l'utilisation du papier/ matériel dans les formations professionnelles

Objectifs de l'action

1.1. Réutiliser autant que possible les déchets papier, carton, électroniques et bois dans les activités éducatives, administratives et artistiques

1.2. Réduire l'utilisation du papier et généraliser les outils numériques

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Papier/carton : Utiliser les chutes pour des ateliers d'alphabétisation (ex : création de lettres en papier mâché), de dessin (toiles, supports pour aquarelle), ou de fabrication de tableaux éducatifs.

1.1.2. Déchets électroniques : Intégrer les composants (circuits, fils) dans les formations en électricité (ex : montage de maquettes, réparation d'appareils).

1.1.3. Bois : Réutiliser les chutes dans les ateliers de menuiserie ou pour les toilettes sèches (copeaux de bois).

1.1.4. Valorisation créative : ateliers de collages avec les papiers recyclés.

1.2.1. Imprimer moins, travailler davantage sur les outils numérique, notamment en ligne (travail collaboratif).

Pôle concerné

Service administratif et logistique

Échéance

2026 - Semestre 1

Action III : Lutter contre la pollution numérique

Objectifs de l'action

1.1. Adopter une approche circulaire pour les équipements, par la promotion de la sobriété numérique et la réduction des d'équipements électriques et électroniques

Mise en œuvre de l'action

1.1.1. Limiter le stockage de données inutiles en adoptant des solutions de stockage mutualisées et optimisées.

1.1.2. Former les équipes et utilisateurs aux bonnes pratiques : nettoyage régulier des boîtes mail et cloud, désabonnement des newsletters inutiles, limitation du streaming vidéo en haute définition, utilisation de moteurs de recherche éco-responsables

1.1.3. Réduire et mieux gérer les DEEE avec l'installation de points de collecte dédiés pour les équipements hors d'usage, en partenariat avec des filières agréées de recyclage.

Pôle concerné

Service administratif et logistique

Échéance

2026 - Semestre 2



Action IV : Conscientiser la communauté Village Pilote : jeunes, animateurs et partenaires

Mise en œuvre de l'action

- 1.1.1. Organiser des causeries sur les de thématiques environnementales 1 fois par mois.
- 1.1.2. Promouvoir la feuille de route et les engagements environnementaux de Village Pilote.
- 1.1.3. Participer aux plateformes et consortium de réseaux d'acteurs pour l'échanges de Bonnes pratiques environnementales et la valorisation du modèle Village Pilote.

Pôle concerné

Service administratif et logistique

Échéance

2026 - Semestre 2

NOTRE LOCALISATION



Nous agissons sur le terrain au Sénégal


Bureau à Dakar et Centre d'Accueil près du Lac Rose.

Nous menons des actions de plaidoyer via nos antennes en Europe

France, Luxembourg, Suisse, Belgique, portées par des bénévoles.

CONTACT

 info@villagepilote.org

 [\(+221\) 33 820 25 21](tel:+221338202521)

 Centre d'accueil du Lac Rose, Deni Biram Ndao Nord / BP 3260 Dakar RP, Sénégal

 www.villagepilote.org

